

Le Travailleur parisien (1936-1966)

Joël Biard, Président de l'IHS CGT Ile de France

Le «Travailleur Parisien» reparait avec son numéro 1 en 1945 comme publication de l'Union des Syndicats CGT de la Seine. Le « TP » existait avant la guerre comme bulletin des syndicats ouvriers de la région parisienne y compris comprenant la Seine et la Seine et Oise.

Son intitulé et sa parution découlent du 1er congrès des 18 et 19 janvier 1936, des statuts adoptés qui constituent l'Union des Syndicats Ouvriers de la Région Parisienne (USORRP). Article 41 des statuts le stipule : « L'union édite un bulletin qui a pour titre « Le travailleur Parisien », il est le seul organe officiel de l'Union interdépartementale. Aucune polémique ou discussion entre les syndicats confédérés n'y sera admise. Le service en sera fait gratuitement aux secrétaires de syndicats, aux délégués, au comité général, aux membres des conseils syndicaux, aux secrétaires des autres syndicats, et des unions locales ».

Cette création des syndicats constituant l'Union découle de l'accord intervenu le 24 juillet 1935 entre La CGT et la CGTU dans La perspective du congrès confédéral unitaire de 1936. Cette union dans la région parisienne résulte de la fusion de l'Union interdépartementale des syndicats confédérés de la région et de l'union des syndicats unitaires de la région Parisienne.

Celle-ci garde le numéro d'inscription 982 à la Préfecture de la Seine qui était celui de l'ancienne union des syndicats ouvriers de la Seine.

Avant la guerre, la parution du « TP » est épisodique. IL n'y a pour l'instant pas de réflexion sur son contenu, sa conception, sa fréquence de parution, son coût, son impression.

Il est essentiellement l'outil trimestriel des travaux préparatoires, des comptes rendus des comités généraux et surtout des congrès de l'USORP.

Ainsi, il sera document préparatoire des congrès de mars 1937, d'avril 1938 et des 9, 10 et 11 mars 1939.

Le dernier « TP » de juin et juillet 1939 est comme les précédents profondément impacté par le contexte de La période et les responsabilités qui incombent aux organisations syndicales CGT dans cette région.

Les thèmes liés à l'exigence de faire barrage aux forces de guerre qui grondent en Europe se mêlent avec ceux de la conquête revendicative. Les revendications contre la vie chère, l'augmentation des transports, la recrudescence du chômage sont aussi forts que la réintégration des sanctionnés du 30/11/1938, l'aide aux réfugiés civils et militaires l'Espagne républicaine et de l'unité syndicale du monde du travail en France et dans le m o n d e .

Ce dernier numéro avant le 1 septembre 1939, l'entrée de Hitler en Pologne, l'interdiction du PCF, l'arrestation des députés communistes, la dissolution dans [e dernier trimestre de l'Union des syndicats CGT est en même temps porteur de la préparation de la grande fête nationale des Fédérations ouvrières du 9 juillet 1939 à propos du 150e anniversaire de la Révolution française de 1789 organisée par la CGT au bois de Vincennes.

Au lendemain de la guerre

La reprise du titre « TP » se réalise avec l'édition de la brochure pour la préparation ordinaire du congrès de l'USORP des 23, 24 et 25 avril 1945. Le numéro 1 de la nouvelle série du TP paraît en août 1945. La ligne est tracée par le bureau, je cite : «Aujourd'hui, nous sommes heureux d'en assurer une nouvelle parution. Ce que nous voulons en faire ? C'est simple, ce qu'il était avant la guerre, c'est à dire le journal dans lequel nos syndicats trouveront indépendamment de l'affirmation de notre orientation générale les éléments de documentation, les expériences des différents syndicats ».

Ces premiers numéros, jusqu'en novembre 1945 sont édités mensuellement mais sous la forme d'un « 4 pages », papier journal, avec des rubriques sociales, économiques, culturelles, idéologiques très liés aux enjeux du contexte.

En novembre 1945, paraît un nouveau numéro 1 du « TP ».

Cette nouvelle série est éditée sous la forme d'une véritable revue mensuelle de 16 pages au format 21x29, 7. Dans ce premier numéro de « TP-Revue », l'organisation précise que le bureau de l'USORP, non seulement, veut donner son avis sur les questions sociales, économiques et politiques. Mais qu'il veut aussi tenir au courant les militants de l'activité et de la vie de l'Union. Si cette précision utile découle du besoin de démocratie, elle est surtout une exigence du fait que le bureau observe trop souvent que des militants, même des responsables, ne sont pas au courant de l'activité déployée, du travail réalisé et des résultats obtenus.

De ce fait, il est décidé que le « TP » sera le vecteur de porter à connaissance des décisions importantes des organismes de direction (Bureau et commission exécutive).

Ainsi est révélé aux lectrices et aux lecteurs les responsabilités et les tâches politiques et administratives des membres du bureau dans ce numéro.

Le tournant de 1947

Dès janvier 1947 et jusqu'à la fin de 1954, soit pendant huit années, de nouvelles modifications sont apportées sous différentes formes.

Le bureau dans le « TP » de janvier 1947 en précise la portée et le sens dans l'éditorial. Tout d'abord, l'expérimentation d'une nouvelle formule qui réponde mieux aux besoins des militants syndicaux. Faisant le constat de la vitesse des événements, de la difficulté à suivre la cadence, de l'existence de la parution. La décision est prise d'un « TP » d'environ 42 pages paraissant tous les deux mois.

Ces transformations modifièrent aussi sensiblement sa distribution et sa gratuité. Le nouveau « TP » n'est plus gratuit pour les membres des commissions exécutives des syndicats (20 000 exemplaires), du fait de ces coûts d'impression.

La gratuité est limitée aux membres du Bureau du Syndicat (6 000). Les membres des commissions exécutives peuvent être abonnés au taux annuel de 150 francs à la charge des syndicats et de leurs militants.

Le « TP-Revue » est constitué d'articles argumentés, fouillés, précis et relativement copieux. Les éditoriaux sont essentiellement réalisés par le Secrétaire Général de l'Union, Eugène Hénaff. De temps en temps, dans cette période 46-54, les éditoriaux sont signés par Benoit Frachon, le secrétaire général de la CGT. L'ensemble des articles est réalisé par les dirigeants de l'Union (CE et Bureau). Ce sont des articles décidés dans leurs thèmes par la direction de l'UD, qu'ils soient dans sa dimension professionnelle ou interprofessionnelle. Ce sont des articles provenant de la région syndicale vers les syndicats et unions locales. Il n'y a pratiquement pas, dans cette période, d'articles émanant de syndicats et de leurs expériences, ni des territoires de cette région.

Si la plupart de ceux ci sont réalisés de manière pédagogique, formatrice et éducative, ils sont des supports constitutifs pour l'établissement des ordres du jour des bureaux, du secrétariat, des syndicats et des unions Locales.

Les sujets traités :

De manière régulière sur toute cette période étudiée, divers sujets reviennent de manière permanente, sans constituer un ordonnancement ou une classification de ces sujets trois ou quatre catégories de ceux-ci émergent.

La première touche à tous les aspects du social et de l'économie de manière générale et illustrée par des exemples en région parisienne. Ainsi divers articles abordent les enjeux de la rémunération de la force de travail, du développement industriel et des services publics, sur le colonialisme, la paupérisation, les profits, la création de la sécurité sociale avec les élections du 8 juin 1950, la mutualité, etc.

La deuxième résulte des responsabilités de la CGT dans la région pour Le développement de luttes unitaires, de l'unité syndicale avec des propositions concrètes articulant la dénonciation du plan Marshall, l'arrêt de la guerre au Vietnam et l'exigence d'un programme de progrès social, de construction de paix et d'indépendance nationale.

Ce programme élaboré avec les syndicats et adopté au Congrès de l'USORP en octobre 1951, va constituer un tournant dans l'activité des syndicats et de la CGT en région.

Les enjeux des transports, du relogement et du logement, de

l'enseignement et de la formation, de l'activité des comités d'entreprise (loi de 1945) se conjuguent avec l'activité en direction de la jeunesse, des femmes, dans les luttes pour le pain et la paix, la prud'homie, le juridique, la syndicalisation et être très présents dans les nouvelles catégories. L'existence d'une Union régionale des Ingénieurs et Cadres de la région parisienne est au centre de la préparation avec le support « TP » du congrès de mai 1950.

Les enjeux de la syndicalisation, de nouvelles méthodes de direction, d'une nouvelle articulation entre démocratie et structures sont au coeur d'un certain nombre d'écrits dans ces « TP ».

Les thèmes de la paix et du désarmement sont vivaces et se traduisent par des articles constants. Les causes et conséquences de la guerre 39-45 sont encore prégnantes. Les tentatives de surarmement de l'Allemagne et les préparatifs d'une nouvelle guerre sont marquantes.

Enfin, la quatrième résulte des responsabilités de la CGT en matière de patrimoine, d'oeuvres sociales avec l'Audronière, Gif sur Yvette, celle des professions, mais aussi culturelles avec la chorale populaire de Paris, le développement de l'industrie du cinéma, l'interview de chanteurs ou d'artistes.

Le « TP » dans cette période est aussi le vecteur pour porter à connaissance les déclarations confédérales, Les documents préparatoires et comptes rendus des comités régionaux et congrès de l'Union.

Le « TP » n'est pas en dehors du contexte national et international. La reprise économique, l'angoissant problème du ravitaillement, la bataille pour la production, Les effets du plan Marshall en région Parisienne, la guerre au Vietnam, la solidarité internationaliste, l'unité syndicale pour les revendications avec la CFTC et FO (créé en 1947) et la syndicalisation de masse ont profondément impacté cette période et se retrouvent en permanence dans les écrits des dirigeants dans les « TP ».

De janvier 1947, jusqu'en fin 1952, l'édition du « TP » tous les deux mois s'accompagne d'un bulletin hebdomadaire du service de documentation de l'USORP. Véritable circulaire d'un feuillet simple ou double, celle-ci a pour objectifs de fixer les responsabilités de la CGT au plan général pour les syndicats et unions locales.

A partir de janvier 1952, ce bulletin hebdomadaire va paraître sous le titre « TP ». Ce bulletin hebdomadaire va durer sous cette forme, jusqu'à la fin de l'année 1964.

L'examen des contenus de journaux.

Pendant cette période de 1945 à 1952 de réparation, le bureau de l'UD de la Seine et la commission de presse et de propagande vont s'interroger sur l'utilité

et l'efficacité des différentes formules du « TP », mais surtout travailler comment faire un bon journal, avec les syndicats et champs professionnels. Le « TP », qui n'est pas un organe de presse est un outil indispensable pour l'édition et la réalisation de journaux de syndicats en direction des salariés des professions concernées.

Pour y contribuer, les 12 membres de la commission se répartissent les différents secteurs professionnels de la région parisienne pour lire et étudier leurs matériels. La commission désireuse de faire bénéficier l'ensemble des cadres syndicaux des observations qu'elle pourrait être amenée à faire sur le matériel édité par les organisations, publie ses observations et les intègre mensuellement dans le « TP »

Ses observations rédigées par les membres de la commission seront soumises préalablement à leur insertion à l'organisation syndicale intéressée.

Prenons trois exemples :

- L'Union Textile

L'objet de notre étude sera cette fois l'Union Textile, journal des syndicats du Textile de la région parisienne, numéro de janvier 1949.

Ce journal est présenté sur « 4 pages ». La première est réservée à des articles portant sur les problèmes généraux : paix, conventions collectives, etc. La dernière page est la page de la femme, intitulée « la femme, son métier, sa lutte ». Sur les deux pages centrales, une rubrique « à travers nos sections » présentée sur 7 colonnes et une rubrique juridique « droits et conseils ».

Première observation : la répartition des rubriques est judicieuse et on peut noter comme particulièrement positive l'attention portée aux faits de boîte dans la rubrique «à travers nos sections techniques» et la place importante faite aux problèmes féminins.

Nos camarades du textile devront cependant examiner si on ne peut faire une place plus large aux jeunes dont on parle très peu et si l'on ne peut étoffer la rubrique juridique, en particulier, avec des jugements rendus à l'encontre des patrons.

La présentation technique est également bonne. Les caractères sont bien choisis, les articles agréablement présentés. Peut-être aurait-on pu donner un peu plus d'air à la première page, en améliorant les titres.

Du point de vue du fond, les articles émanant des sections techniques, bien que pouvant être encore améliorés, sont intéressants.

Mais les articles de première page : « pas de camisole de force » ; « la lutte pour la paix » ; « une année de lutte se termine », restent trop généraux. Il eut été préférable, en particulier en ce qui concerne l'article consacré à la lutte pour la paix, de partir d'exemples de lutte, ou de souffrances dues à la politique de guerre de nos gouvernants (perte d'êtres chers au Viêt-Nam, salaires de misère, etc.) pris dans le textile. D'autre part on trace peu de

perspectives pratiques de lutte, en particulier on ne parle pas de la Journée Nationale de Lutte contre La guerre au Viêt-Nam, qui était un des objectifs essentiels du mois de janvier, pas plus que de la solidarité à apporter aux dockers, déjà dans la lutte à cette époque.

L'article « Pas de camisole de force » aurait gagné à être complété par quelques indications portant sur les revendications essentielles incluses dans le projet de conventions collectives, proposé par les syndicats du textile (mais en avaient-ils un à cette date ?)

Enfin, dans l'article « une année de lutte se termine, une année de victoires commence », un seul exemple intéresse le textile, celui de la passementerie. On ne donne pas l'impression d'une année de lutttes et de victoires, du moins pour le textile lui-même !

La même critique : articles trop généraux, peut être adressée à la page de la femme. Sur quatre articles, pas un seul exemple de lutttes des femmes du textile pour le pain ou pour la paix, rien que des choses très générales.

Notons maintenant, du point de vue du fond, comme extrêmement positif le salut des travailleurs du textile à Joseph Staline pour son 7^e anniversaire, bien présenté en première page. Cette initiative devra servir de leçon à bien des journaux syndicaux, qui ont reflété sur ce problème, la position opportuniste de quelques militants de nos directions syndicales.

En résumé, le journal des syndicats du Textile de notre région parisienne, offre de nombreux côtés positifs. Il peut et doit cependant être amélioré en particulier par un effort constant de nos camarades de la rédaction du journal pour s'adapter aux conditions de leur industrie et aux préoccupations directes des travailleurs et travailleuses du Textile.

Le Travailleur de l'État Parisien

Nous avons choisi le numéro d'octobre 1948 (le dernier qui nous soit parvenu) de l'organe du syndicat des Travailleurs de l'État de la Région Parisienne.

C'est un journal de présentation soignée, qui plait au regard. On sent que les camarades qui en ont la responsabilité apportent tout leur coeur dans sa mise en page.

La première et la cinquième page sont bien éclairées par des titres en rouge dont la répartition est heureuse. Mais ce qui nous a fait choisir ce journal comme exemple, c'est l'utilisation des deuxième et troisième pages.

Sous un titre général « la vie de nos sections » le journal nous conduit à travers les entreprises de la région parisienne dont le personnel relève du syndicat intéressé.

Voilà une bonne formule, une très bonne formule. Trop de journaux

syndicaux sont indigestes parce que bourrés littéralement de résolutions, d'articles fleuves, peu engageants pour les lecteurs.

Dans ces deux pages là, on vit au contraire la vie des travailleurs de l'État, leurs luttes, leur action.

Dans le bas de la troisième page, une rubrique « documentons-nous » apporte aux syndiqués les renseignements divers dont on a tort, trop souvent, de méconnaître l'intérêt qu'ils présentent.

Enfin, en page 4, le journal syndical s'adresse plus particulièrement aux femmes, aux jeunes, aux sportifs, etc. Nous voilà donc devant un journal bien conçu. Mais hélas cela ne suffit pas.

Disons fraternellement à nos camarades qu'ils semblent un peu avarés de titres en particulier dans la rubrique « la vie de nos sections ». En effet, à la « marine », on titre « sanctions indignes ». Il faut lire le texte pour savoir que les militants ont été sanctionnés pour leur action en faveur de la paix. Pourquoi ne pas titrer cela ? A « Arsenal de l'Air », aucun titre. Alors qu'il s'agit de délégations CGT, CFTC inorganisées !!

A l'AMX » pas de titre non plus pour attirer l'attention sur des débrayages unanimes du 13 octobre !

Enfin, voilà un titre « Air - les écoles d'apprentissage et la politique gouvernementale ». Mais de quoi s'agit-il ? Du racolage des jeunes pour l'armée d'Orient. Pourquoi ne pas le dire !

Nous pourrions continuer ainsi. Mais nous pensons être compris quand nous disons que les responsables au journal doivent se soucier du lecteur, et faire tout leur possible pour rendre la lecture agréable, facile et attirer leur attention ou susciter leur intérêt.

Enfin, nombreux sont les échos parus sous cette rubrique qui trouveraient leur plan en première page et devraient être encadrés. S'il s'agit de l'action unie à l'Arsenal de l'Air, alors c'est l'exemple qu'il faut donner à tous les autres centres !

S'il s'agit de l'action à l'AMX c'est encore l'exemple qu'il faut exalter ! Veillons à cela. Nous terminerons par des critiques plus sérieuses.

Dans le leader, on peut supprimer la première ligne et l'article peut s'adresser à n'importe quel travail de Paris.

Pourquoi ne pas utiliser dans ce leader des exemples pris dans la corporation pour illustrer ce titre « union et action pour le triomphe de nos revendications ».

Mais ce qui devient grave, c'est que dans ce journal duquel on attendait beaucoup, nous voyons les dénominations d'établissements : Air, Marine,

Arsenal, etc., on trouve presque rien du problème central de l'heure, la lutte pour la paix. Rien que des formules vagues, générales, qu'on trouve partout. Alors que ce journal devrait être plein d'exemples, de propositions, qui mobilisent contre la guerre et qui tracent le chemin de la Paix.

Travaillez encore Camarades, travailleurs de l'Etat, vous aurez alors un beau, un bon journal. Un vrai journal syndical qui remplit son rôle d'information et de mobilisation pour l'action.

Les Assurances

Bon nombre de sections syndicales du Syndicat des employés et Agents de maîtrise de l'Assurance de la Région Parisienne, ont sorti leur bulletin ronéotypé d'entreprise, à l'occasion des élections du personnel.

Il faut noter comme un fait positif l'existence même de ces journaux d'entreprise. Notons également une présentation soignée bien que monotone, le bulletin étant généralement présenté sur deux colonnes, sans aucune recherche dans la mise en page. Nous pensons que nos camarades de l'Assurance auraient intérêt de ce point de vue, de s'inspirer du bulletin d'information de l'UD, sous son ancienne forme ronéotypée.

En ce qui concerne le contenu même de ce bulletin, un certain nombre d'observations s'imposent immédiatement.

En premier lieu, tendance générale à éviter la recherche des raisons fondamentales des difficultés de vie des travailleurs. Aucune référence à la politique de préparation à la guerre du gouvernement et aux conséquences de cette politique criminelle du point de vue de l'aggravation des conditions d'existence des employés de l'Assurance en particulier de la classe ouvrière en général.

L' »Abeille syndicale » par exemple, fait état d'une « politique de duperie » envers les travailleurs. Le « Réveil de la Participation » dénonce « le maquignonnage sordide auquel ces gens si généreux envers les trusts de livrent sur le dos d'ouvriers et d'employés misérables et affamés est très malheureuse ; elle évoque une idée de passivité du côté des travailleurs, mais quant aux causes réelles des duperies et maquignonnages en question, pas un mot.

Quant au problème de la lutte pour la Paix dans son ensemble, un seul journal d'entreprise sur dix qui nous sont parvenus, le pose. C'est d'ailleurs le seul où apparaisse le mot paix.

C'est un effort à noter de la part de nos camarades de la société d'assurances « Nord » bien que le titre même de l'article : le syndicalisme et la paix soit assez peu mobilisateur, et que la notion même de « syndicalisme » rappelle fâcheusement certaines conceptions sur le « syndicalisme » suffisant à tout ».

En dehors de cette critique essentielle sur l'absence, quelques jours après le

Comité Confédéral National de la CGT dont les résolutions portaient l'accent sur la lutte à développer contre la politique de guerre du gouvernement, de toute référence à cette politique, on peut noter quelques faiblesses qui apparaissent également à travers des journaux d'entreprise.

Campagne très faible sur les conventions collectives et en tout cas, des formules très générales n'adaptant pas cette revendication essentielle aux préoccupations des travailleurs de l'entreprise.

Formules générales en ce qui concerne la misère des employés de l'assurance mais qui auraient gagné à être illustrées de cas précis pris à l'intérieur de l'entreprise parmi les plus bas salaires.

Enfin sur quelques uns des problèmes examinés par un ou plusieurs de ces journaux, il n'est pas exact de rapporter aux seules divergences d'opinion en ce qui concerne l'échelle mobile, les raisons de la scission, comme le fait le bulletin syndical de la Foncière Transports. Si l'on veut poser ce problème, il faut l'examiner plus à fond, en liaison avec l'attitude de certains dirigeants scissionnistes en ce qui concerne le plan Marshall et de la politique de guerre qui lui fait suite.

Mais est-il indispensable de réserver un long article à ce problème dans un journal d'entreprise ?

Il eut mieux valu parler des revendications de l'entreprise que l'on cherche en vain dans ce bulletin.

Enfin, prenons garde camarades du « Phénix » aux grandes phrases théoriques plus ou moins claires.

L'article « Action militante » est un exemple, dans sa première partie de ce qu'il faut éviter.

Dire que « l'humain produit pour consommer », que l'action militante est une fonction vitale, n'est probablement pas l'argument décisif qui incitera l'employé du « Phénix » à voter pour les candidats de la CGT comme délégués du Personnel.

En conclusion, sans négliger le côté positif que présente l'existence même des journaux d'entreprises que nous avons examinés, en notant que certains d'entre eux, en particulier « l'Union syndicale » présentent de nombreux échos d'entreprises susceptibles d'intéresser le personnel, les camarades de l'Assurance devront orienter la critique de leurs journaux d'entreprise dans la direction suivante : Lutter contre le camouflage des problèmes essentiels qui révèle une tendance à ne voir que le côté économique de notre lutte.

S'orienter à avoir de véritables journaux d'entreprises, reliant les problèmes généraux aux préoccupations directes des travailleurs de la compagnie intéressée. Multiplier les frais de boîte, qui intéressent au premier chef le personnel. Être clair et simple dans l'explication des problèmes.

Editer et diffuser comment ?

Les enjeux de l'édition et de la diffusion du « TP » sont abordés à partir de deux questions très légitimes. Doit-on envoyer à domicile aux syndiqués le journal ou bulletin du syndicat ? Quel est le prix de revient du bulletin hebdomadaire de l'Union des syndicats et le coût de son expédition ?

C'est à ces deux questions si souvent posées au cours des conversations entre militants que nous voulons répondre. Pour traiter ces questions, il nous faut d'abord diviser en deux catégories nos syndicats :

1. Les syndicats importants qui tirent régulièrement leurs journaux, tracts ou bulletins, et qui sont assurés d'une diffusion rapide par leurs cadres syndicaux. Pour eux, les deux questions sont résolues.
2. Les petits syndicats qui tirent irrégulièrement un journal ou un bulletin dont on retrouve de nombreux exemplaires empilés dans un coin du bureau plus d'un mois après sa sortie d'imprimerie, qui n'a donc touché qu'un petit nombre de travailleurs et souvent, si tardivement, que les problèmes traités sont depuis longtemps dépassés.

Pour ces syndicats, nous pensons qu'ils doivent être modestes pour l'importance et la présentation de leurs éditions et qu'il vaut mieux trois bulletins du modèle de celui de l'UD qu'un grand journal quelques fois tiré en deux couleurs.

Reste pour eux la matière rapide, économique, de faire parvenir leurs journaux ou tracts, nous pensons :

- a. que tous les syndiqués doivent les recevoir ;
- b. Qu'ils doivent être distribués plus largement dans les entreprises les plus importantes ou celles qui ont été choisies par le syndicat pour un travail particulier ;

Pour faire parvenir à tous les syndiqués les journaux ou bulletins, le seul moyen rationnel, pratique, rapide et économique est de confier le travail à une maison spécialiste de routage.

Le prix de la poste, à condition d'envoyer 3 000 numéros, est de 0 francs 10 l'exemplaire, compte tenu de l'exonération dont bénéficient les périodiques.

Pour assurer cette expédition, il faut engager les premiers frais de confection de clichés métalliques dont la dépense est rapidement couverte par l'économie de temps et d'argent réalisée par le syndicat quand il confie l'expédition de ses journaux ou bulletins au spécialiste de routage. Ces clichés peuvent d'ailleurs servir pour la confection d'enveloppages à un prix de revient relativement modique.

Le changement de 1966

La reprise « TP » sous la forme d'un document mensuel d'environ 24 pages, véritable revue va reprendre en janvier 1965 et va durer jusqu'à la fin 1966. En effet, le 5 novembre 1966 et le 3 décembre 1966 se tient le congrès de

décentralisation de l'UD de la Seine et de la Seine et Oise. Les 4 et 5 novembre 1966, se constituait les UD de Paris, Seine Saint Denis, Hauts de Seine et Val de Marne.

Le 3 décembre 1966 se constituait les UD de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines. Dès ce moment, une structure de coordination se mettra en place en Région Parisienne, conduisant à la tenue du 1er congrès de l'Union des Syndicats CGT de la Région Parisienne (USRP), le 17 avril 1968.

Cette naissance s'enrichissait en mai 1969 de l'existence d'une publication d'information régionale « l'Union », creuset d'expériences entre les UD, les organisations professionnelles, les syndicats, les UL dans les différents domaines de l'activité syndicale.

Dans le prolongement des expériences antérieures vécues et réalisés par le « TP », « l'Union » va constituer un vecteur essentiel dans une dimension militante et de masse de l'activité régionale.

Les enjeux de cette période après 1968, la bataille pour le programme commun, l'élection de François Mitterrand et d'un gouvernement de gauche, le besoin de renouveau syndical au regard du combat de classe exacerbé par la mondialisation capitaliste, la disparition de L'URSS et des pays socialistes vont conduire à de nouvelles réflexions pour la stratégie syndicale intégrant de plus en plus les sciences et les technologies dans la réalisation et l'édition de l'Union.

Une nouvelle formule est amorcée en 1985 plus régional, plus proche des entreprises, plus dynamique en adéquation avec son temps.

Dans cette période, 1945-1965, de rayonnement du « TP », comme aussi dans d'autres contextes, les interrogations des directions syndicales de l'Union portent sur plusieurs aspects.

Elles touchent à la nature, au contenu, aux conceptions du journal. Les modifications de fond et de formes intègrent les recherches pour une communication plus utile, plus efficace aux syndiqués, aux directions des syndicats et Unions locales.

Elles ne sont pas isolées du contexte de militantisme CGT, des liens des adhérents et militants à l'histoire de la CGT, à la présence très importante de la presse écrite, au rapport à la lecture, à l'écriture, à la culture.

Elles sont intimement liées aux exigences du syndicalisme de classe et de masse où propagande de masse, vers les salariés et informations et directives aux directions syndicales ne se conjugaient pas sans un certain nombre de contradictions réelles.

Elles sont surtout l'œuvre de collectifs humains et militants en recherche pour adapter le syndicalisme CGT aux évolutions du travail et de la société.